

Interpellation écrite du 15 octobre 2012 de M. Eric Bertinat: «Politique d'engagement dans nos musées».

Selon les informations officielles, le personnel de la Maison Tavel est constitué d'une «conservatrice en chef», d'une «adjointe de direction», d'une «médiatrice culturelle» et d'une «architecte d'intérieur». L'accueil et la communication sont en revanche assurés par les employés du Musée d'art et d'histoire, qui chapeaute l'ensemble des musées de la Ville de Genève, y compris la Maison Tavel, et qui dispose lui-même d'un directeur et d'un service de médiation culturelle.

Il semblerait dès lors que la fonction initiale de «conservateur» à la Maison Tavel ait été revalorisée en fonction de «conservateur en chef», soit en une fonction de direction nécessitant d'ailleurs l'appui d'un «adjoint de direction». On ignore, pour le surplus, tout de la nécessité et des raisons de cette revalorisation, ainsi que de son prix, d'autant plus que le poste serait à repourvoir et ce dans la plus grande discrétion, à l'instar d'ailleurs de tous les postes de direction dans nos musées.

A ce sujet, il convient de rappeler que les spécialistes genevois en matière d'histoire de Genève ne manquent de loin pas à Genève, et il serait parfaitement faux et inacceptable de prétendre le contraire.

C'est pour cette raison que le Conseil administratif est prié d'indiquer:

- quels sont les critères de sélection pour le poste de conservateur de la Maison Tavel;
- pourquoi il a jugé nécessaire de revaloriser la fonction de conservateur du Musée Tavel et pour quel coût;
- si les doublons constatés sont réellement nécessaires au vu de la charge de travail existant au niveau de la Maison Tavel;
- quelle procédure est appliquée pour recruter le personnel dirigeant de nos musées.